Image not found or type unknown

Succession apres déces des parents propriétaires

Par **ggmauger**, le **13/08/2016** à **14:15**

bonjour
nous sommes maries sans contrat de mariage père et mère de 4 enfants; propriétaires d'une maison principale, notre souhait est que nos enfants gardent cette maison au moins jusqu'à la majorité de nos petits enfants dont l'ainée à 6 ans (1fille 3 garçons)
Merci de vos réponses Salutations cordiales

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés